

## NOTE DE PRESENTATION SYNTHETIQUE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

Il est rappelé aux membres du conseil d'administration du CCAS que par délibération en date du 1er décembre 2023, le CA a décidé l'adoption du référentiel M57 au 1er janvier 2024 et l'expérimentation du compte financier unique (CFU) sur les comptes 2024.

La mise en place de ce nouveau référentiel conduit la commune à l'élaboration d'un règlement budgétaire et financier (RBF) valable pour la durée de la mandature.

Ce règlement a vocation à regrouper dans un document unique les règles fondamentales qui s'appliquent aux acteurs de la collectivité en matière de gestion budgétaire et comptable.

Le CFU est un compte commun à l'ordonnateur et au comptable, qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion et vise plusieurs objectifs :

- Favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière ;
- Améliorer la qualité des comptes ;
- Simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives.

Ce compte rapproche les prévisions et autorisations inscrites au budget (budget primitif+ décisions modificatives) des réalisations effectives.

Le compte financier unique 2024 du CCAS peut se résumer ainsi :

## FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	BP + DM	Réalisé	%
011	Charges à caractère général	54 950,00	45 972,33	83,66%
012	Charges de personnel	119 350,00	95 004,39	79,60%
65	Autres charges gestion courante	6 601,78	900,40	13,64%
67	Charges spécifiques	100,00	0,00	0,00%
	<b>Dépenses réelles</b>	<b>181 001,78</b>	<b>141 877,12</b>	<b>78,38%</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	#DIV/0!
042	Opérations d'ordre	2 867,00	2 234,78	77,95%
	<b>Dépenses d'ordre</b>	<b>2 867,00</b>	<b>2 234,78</b>	<b>77,95%</b>
	<b>Total Dépenses</b>	<b>183 868,78</b>	<b>144 111,90</b>	<b>78,38%</b>

Chap	Libellé	BP + DM	Réalisé	%
002	Excédent reporté	49 618,78	49 618,78	100,00%
013	Atténuations de charges	0,00	427,06	#DIV/0!
70	Produits des services	0,00	975,00	#DIV/0!
74	Dotations & participations	134 250,00	132 275,00	98,53%
75	Autres produits gestion courante	0,00	0,89	#DIV/0!
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	#DIV/0!
	<b>Recettes réelles</b>	<b>183 868,78</b>	<b>183 296,73</b>	<b>99,69%</b>
042	Opérations d'ordre	0,00	0,00	#DIV/0!
	<b>Recettes d'ordre</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>#DIV/0!</b>
	<b>Total Recettes</b>	<b>183 868,78</b>	<b>183 296,73</b>	<b>99,69%</b>

**INVESTISSEMENTS**

Chap	Libellé	BP + DM	Réalisé	%
001	Solde d'exécution reporté	0,00	0,00	#DIV/0!
20	Immobilisations incorporelles	1 099,60	0,00	0,00%
21	Immobilisations corporelles	11 716,89	0,00	0,00%
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	#DIV/0!
27	Autres immobilisations financières	5 000,00	0,00	0,00%
	<b>Dépenses réelles</b>	<b>17 816,49</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00%</b>
040	Opérations d'ordre	0,00	0,00	#DIV/0!
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	#DIV/0!
	<b>Dépenses d'ordre</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>#DIV/0!</b>
	<b>Total Dépenses</b>	<b>17 816,49</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00%</b>

RAR

Chap	Libellé	BP + DM	Réalisé	%
001	Solde d'exécution reporté	9 612,09	9 612,09	100,00%
10	Dotations & réserves	337,40	337,40	100,00%
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	#DIV/0!
27	Autres immobilisations financières	5 000,00	0,00	0,00%
	<b>Recettes réelles</b>	<b>14 949,49</b>	<b>9 949,49</b>	<b>66,55%</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	#DIV/0!
040	Opérations d'ordre	2 867,00	2 234,78	77,95%
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	#DIV/0!
	<b>Recettes d'ordre</b>	<b>2 867,00</b>	<b>2 234,78</b>	<b>77,95%</b>
	<b>Total Recettes</b>	<b>17 816,49</b>	<b>12 184,27</b>	<b>68,39%</b>

RAR

## Données synthétiques du CFU 2025

		Dépenses	Recettes	Solde
Réalisation de l'exercice	Fonctionnement	144 111,90	133 677,95	-10 433,95
	Investissement	0,00	2 572,18	2 572,18
Report de l'exercice précédent	Fonctionnement		49 618,78	49 618,78
	Investissement		9 612,09	9 612,09
<b>RESULTAT DE CLOTURE</b>	Fonctionnement			<b>39 184,83</b>
	Investissement			<b>12 184,27</b>
Restes à réaliser	Investissement	0,00	0,00	0,00
<b>RESULTAT CUMULE</b>	Fonctionnement			<b>39 184,83</b>
	Investissement			<b>12 184,27</b>
<b>TOTAL</b>				<b>51 369,10</b>

Le résultat de clôture de la section de **fonctionnement** est un **résultat excédentaire de 39 184,83 €** (contre 49 618,78 € en 2023). En **investissement**, le résultat de clôture de la section s'élève à **12 184,27 €** (contre 9 612,09 € en 2023).

### A – DÉPENSES REELLES de FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à **141 877,12 €**, contre 156 361,65 € en 2023

**Le chapitre 011** (charges à caractère général) s'élève à **45 972,33 €**, 40 644,39 € en 2023

**Le chapitre 012** (charges de personnel) s'élève à **95 004,39 €**, 110 776,95 € en 2023

**Le chapitre 065** (Autres charges gestion courante) s'élève à 900,40 €, contre 2 074,31 € en 2023

### B – RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à **183 296,73 €**, (comprend l'excès de fonctionnement de 49 618,78 € pour arriver au montant de 183 296,73) contre 194 132,99 € en 2023.

**Les produits des services** (chapitre 70) s'élèvent à **975,00 €**, 1 258,00 € en 2023

Le chapitre des **dotations et subventions** (chapitre 74) s'élève à **132 275,00 €**, 134 250,00 €

Les **atténuations de charges** (chapitre 013) s'élèvent à **427,06 €**, contre 0,00 € en 2023

#### C – DEPENSES REELLES D’INVESTISSEMENT

En 2024, les dépenses réelles d’investissement se sont élevées à **0,00 €**, contre 2 300,40 € en 2023.

#### D – RECETTES REELLES D’INVESTISSEMENT

Les recettes réelles d’investissement s’élèvent à **9 949,49 €**, contre 2 882,34 € en 2023, et se répartissent comme suit :

Le **chapitre 10** (dotations, participations) s’élève à **337,40 €**,

Il s’agit principalement de l’affectation d’une part du résultat de fonctionnement de l’exercice précédent 9 612,09 € en 2023),

Les **reports sur l’exercice 2025** s’élèvent **51 369,10 €**.

Il est précisé que les résultats de fonctionnement et d’investissement seront repris au budget primitif 2025.